

DÉBAT PUBLIC

EUROPACITY



VERBATIM

Débat en ligne « Culture et Loisirs »

Mardi 17 mai 2016 – 17 h 00 – 18 h 30

Isabelle BARTHE, membre de la CPDP

Bonjour à tous. Nous nous retrouvons aujourd'hui pour une forme d'atelier un peu particulière, puisque nous avons déjà eu de nombreux ateliers sur le territoire du projet EuropaCity. Aujourd'hui, ce débat numérique va nous permettre d'élargir géographiquement le public qui peut participer. Vous allez donc pouvoir débattre en ligne avec le maître d'ouvrage et avec la Commission particulière du débat public.

Je vais commencer, si vous voulez bien, par vous indiquer qui participe et comment participer. Le maître d'ouvrage est représenté ici par Christophe DALSTEIN. La Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France est représentée par Monsieur le Maire. Et la Commission particulière du débat public par Madame BRÉVAN, sa présidente, et moi-même Isabelle BARTHE, en charge de cette thématique culture, loisirs et attractivité touristique. Pour participer, les règles du jeu sont simples. Vous indiquez votre nom, votre prénom ou votre pseudonyme, votre lieu de résidence et votre adresse mail. Ensuite, vous posez votre question ou vous indiquez vos réactions dans le champ prévu à cet effet. Bien évidemment, toutes les questions sont modérées *a priori* pour vérifier le respect de la charte de modération, qui est disponible sur notre site. Les questions recevront toutes une réponse, soit de la part du maître d'ouvrage, soit de la part de la Commission particulière du débat public, pas nécessairement dans leur ordre chronologique, mais en tout état de cause nous répondrons à toutes les questions pendant la durée de cet atelier qui doit se terminer à 18 h 30. Ensuite, toutes les questions, les avis, ainsi que les réponses seront publiés sur notre site internet.

Pourquoi nous retrouvons-nous aujourd'hui ? Cette thématique de l'offre culturelle, de loisirs et de l'attractivité touristique du projet EuropaCity a déjà été traitée lors d'un atelier qui a eu lieu la semaine dernière. C'était un atelier dirigé en direction des publics du territoire. Aujourd'hui, nous souhaitons vous permettre de vous exprimer plus largement sur ce projet et nous allons vous présenter rapidement les principales interrogations qui ont été portées lors de ce projet, mais également dans les espaces d'expression sur le site et lors des présences du bus du débat sur les territoires du projet. Ensuite, vous aurez une vingtaine de minutes de présentation du projet par le maître d'ouvrage. Le temps d'échange avec vous sera d'environ trois quarts d'heure. Puis nous ferons une synthèse et la conclusion.

Nous avons classé les questions qui ont été présentées lors des ateliers et qui remontent de l'ensemble de vos expressions en trois grandes catégories. Tout d'abord sont apparues de manière évidente des interrogations sur l'articulation du projet avec son territoire de proximité. D'une part, la taille du projet : 50 000 m² dédiés à la culture. Cela en fait un équipement culturel d'envergure exceptionnelle et suscite des interrogations, mais aussi des inquiétudes de la part soit des élus du territoire, soit des acteurs culturels. Vous pourrez vous-mêmes vous en emparer, ou nous en débattons avec le maître d'ouvrage. La question de la synergie ou de la concurrence avec les structures et les programmes culturels du territoire est également remontée de manière assez forte. Nous devons avoir le point de vue et les réponses du maître d'ouvrage sur ce point. Et la question du rapport du projet, de sa connexion ou non avec le territoire.

La deuxième grande famille de questions portait sur la programmation. Quelle programmation, pour quels publics ? C'est-à-dire à quel public s'adresse le projet ? Est-ce que le public de proximité pourrait en bénéficier, notamment pour que les jeunes du territoire qui souhaitent de manière forte en être acteurs soient considérés non seulement comme un public destiné à consommer des projets culturels et de loisirs, mais également avoir des espaces où ils puissent être acteurs de la construction du projet. La question de la politique tarifaire est également apparue de manière forte. Est-ce qu'une politique tarifaire préférentielle, comme elle a été évoquée par le maître d'ouvrage, pourra se mettre en place ? Et à quelle échelle s'étendrait le territoire de proximité qui bénéficierait de cette politique tarifaire ?

Enfin, une question est ressortie à plusieurs reprises dans les rencontres sur les bus : pour quelles raisons le projet ne comporterait-il pas de cinéma ? C'est une question qui est revenue à plusieurs reprises. Également, qu'est-ce qui caractérise, en dehors de la taille du projet, son caractère réellement innovant ? C'est une question qui est revenue à la fois sur le site internet et lors des débats dans les bus. Enfin, des questions sur la politique culturelle et le modèle économique du projet. Quelle serait l'ambition culturelle du projet ? Est-ce que ce projet fonctionnerait dans une logique d'ensemble ? Ou est-ce que chaque équipement aurait son fonctionnement et sa programmation propres ? Une question est sortie récemment sur internet : est-ce que la culture a vraiment sa place dans un équipement de commerce et de loisirs ? Puis, la question du modèle économique a été longuement débattue lors de l'atelier du 11 mai. Sur quel modèle économique reposerait le projet culturel d'EuropaCity ? Et le corolaire : l'ambition culturelle de ce projet serait-elle dépendante du modèle économique ?

Si vous le voulez bien, nous allons maintenant donner la parole au maître d'ouvrage qui présentera son projet. Monsieur Christophe DALSTEIN, Directeur du projet EuropaCity.

Christophe DALSTEIN, Directeur du projet EuropaCity, Alliages & Territoires

Merci. Bonsoir à tous. Je vous propose de vous présenter le projet EuropaCity en trois parties. D'abord, le projet en lui-même. Ensuite, je voudrais présenter le programme culturel, de culture et d'activités événementielles, qui serait développé au sein de ce projet. Et enfin, une troisième partie qui détaillerait l'offre de loisirs.

Je vous propose de commencer tout de suite sur le projet EuropaCity que je vous propose de découvrir à travers une courte vidéo que je vais vous commenter.

Le projet EuropaCity est né en même temps que l'ambition du Grand Paris de développer un certain nombre de territoires franciliens, dont un très particulier entre l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle et l'aéroport du Bourget, grâce au projet de métro du Grand Paris qui vise à desservir, désenclaver un certain nombre de territoires franciliens, permettant d'envisager la création d'une nouvelle destination à l'échelle de l'Île-de-France.

Ce projet se structurerait en un quartier de 80 hectares avec un certain nombre d'équipements de loisirs et culturels dominants : une ferme urbaine, un parc à thème, un parc des neiges, un parc aquatique, une grande halle d'exposition et enfin des salles de spectacle et de restaurant. Le projet viendrait se connecter directement à la future station de métro de Gonesse et au réseau autoroutier de l'A1. Le projet développé par notre architecte est assez simple dans sa composition. Il comporterait une place centrale, une rue piétonne de 1,5 km, et un grand parc urbain de 10 hectares permettant d'accueillir des manifestations en plein air.

- La rue piétonne desservirait l'ensemble des programmes et notamment ceux de commerce, avec l'ambition sur ce projet d'accueillir des enseignes inédites en France, de faire une large place aux nouveaux modes de consommation et d'avoir de grands magasins. Trois grands magasins seraient prévus dans le projet.
- Un parc aquatique couvert qui accueillerait des activités de glisse, une vague de surf, qui fonctionnerait en synergie thermodynamique avec le parc des neiges, qui accueillerait essentiellement des activités ludiques, pédagogiques autour de la neige. Nous voyons là les grands espaces extérieurs avec des lieux de promenade, des équipements sportifs en libre accès.
- Dans la partie sud du projet, une ferme urbaine de 7 hectares serait développée et accueillerait des lieux de cueillettes et de production de ce qui serait compliqué sur place. Un enjeu touristique important parce que nous avons cette vue sur Paris, nous sommes dans cette proximité de l'Île-de-France. La taille du projet pourrait permettre de créer un écosystème qui soit responsable.
- Une grande halle d'exposition. Nous travaillons actuellement à sa programmation avec la Réunion des musées nationaux Grand Palais.
- Un parc à thème qui serait le plus grand parc à thème couvert de France, avec l'enjeu de mettre en scène les activités de loisirs.
- Un centre culturel pour enfant, sur lequel nous bénéficions de l'assistance à maîtrise d'ouvrage d'Universcience.
- Et enfin, une salle dédiée à l'accueil en résidence d'une troupe de cirque contemporain.

Parce que nous sommes un endroit un peu particulier d'Île-de-France, très densément habité, mais du fait de la contrainte des aéroports, il n'y aurait pas d'habitants à proximité immédiate. Donc, un lieu qui pourrait avoir une amplitude diurne et nocturne importante avec des salles de spectacle, des boîtes de nuit et des restaurants.

Si le projet se réalise, sa construction commencerait en 2019 pour une ouverture en 2024, date de mise en service du projet du métro du Grand Paris, qui connectera directement ce site à la fois à l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle d'une part et à Paris intramuros d'autre part.

C'est un projet qui s'inscrit dans un projet de rupture. Évidemment, il y a beaucoup de tendances qui expriment le fait que nous puissions avoir envie de créer en Île-de-France un projet comme celui-ci. Mais deux principaux : c'est d'abord la révolution numérique qui transforme en profondeur nos modes de vie, nos modes de consommation ; et la place accordée dans nos sociétés au temps libre et aux loisirs. C'est un projet qui s'inscrirait également dans les dynamiques du Grand Paris. Que ce soit le renouvellement de l'attractivité touristique : nous l'avons dit, Paris est une grande métropole de 12 millions d'habitants, c'est aussi la première destination touristique aujourd'hui dans le monde et il y a un enjeu fort de renouveler les conditions d'accueil des touristes qui viennent à Paris. Ou que ce soit dans le développement du nord-est de l'Île-de-France une contribution possible de ce projet au développement économique, à la fois en effet d'entraînement, en effet d'image pour le territoire dans lequel ce projet s'implanterait, en termes d'emplois bien sûr avec la création d'environ 11 800 emplois directs à compter de l'ouverture.

C'est un projet qui s'inscrit dans une opération publique d'aménagement. Nous le voyons sur cette diapositive. Le projet se développerait sur 80 hectares au sein d'une opération d'aménagement portée par l'État, par le biais d'un établissement public d'aménagement de 280 hectares situé le long de l'autoroute A1 et, juste en face, dans l'ancienne usine PSA d'Aulnay. Nous sommes dans un territoire aujourd'hui sous forte contrainte, à la fois du fait de la proximité des deux aéroports. Nous le voyons tout à fait en bas à gauche : l'aéroport de Paris Le Bourget. Et

bien sûr, les nuisances sonores liées à la proximité de l'autoroute. Donc, un territoire en évolution, mais qui est aujourd'hui sous de fortes contraintes.

Le programme qui serait développé au sein de ces 80 hectares se développerait sur 760 000 m², ce qui en ferait un véritable morceau de ville, avec 50 000 m² dédiés à des équipements culturels que je vais détailler juste après, et 150 000 m² d'équipements de loisirs.

Si ce projet se réalise, il viserait une fréquentation de 31 millions de visites par an, avec une attractivité touristique importante, puisque sur ces 31, 6 millions seraient des touristes, qu'ils soient Français d'abord, Européens, internationaux, c'est-à-dire en dehors de l'Europe, ou qu'ils viennent pour le tourisme d'affaires compte tenu de la proximité de l'aéroport de Paris Charles de Gaulle. S'il se réalise, le projet ouvrirait en 2024, avec un début de chantier qui interviendrait à la fin de l'année 2019.

Je vous propose de passer sur l'offre culturelle et événementielle de façon très synthétique pour pouvoir ensuite répondre aux questions qui ont déjà été soulignées par Madame BARTHE et qui vont intervenir dans le cadre de ce débat numérique. C'est un projet qui s'inscrit dans le territoire du nord-est francilien. Nous le voyons sur la proche couronne de Paris. Il y a une densité d'équipements culturels importante. Plus on s'éloigne de Paris et que l'on passe dans la seconde couronne, moins l'offre culturelle est dense. Cette carte a été réalisée par l'Atelier parisien d'urbanisme, par la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France et par la Société du Grand Paris. Nous voyons que ce projet s'implanterait à proximité du Musée de l'air et de l'espace qui est l'équipement le plus structurant du territoire à l'aéroport du Bourget, assez proche aussi du Musée national de la renaissance, qui est le château d'Écouen. Il y aurait à proximité le projet de Villa Médicis, à Clichy Montfermeil. Enfin, si nous mentionnons les deux cinémas qui existent sur le territoire, il y a bien sûr le multiplexe UGC de O'Parinor à Aulnay-sous-Bois et enfin EuropaCorp qui est présent dans le centre commercial Aéroville sur la commune de Tremblay-en-France.

Le programme culturel se développerait donc sur 50 000 m². Nous avons pu voir certains des exemples dans le cadre de la vidéo. Une grande halle d'exposition qui ferait l'objet de l'accueil, de façon temporaire, de grandes expositions culturelles. Nous travaillons actuellement à la programmation de cette halle avec la Réunion des musées nationaux Grand Palais. Une salle circulaire d'une jauge d'environ 1 500 places, qui accueillerait en résidence une troupe de cirque contemporain d'envergure internationale. Une salle de spectacle modulable dont la jauge serait de 3 à 5 000 places, mais qui pourrait également s'ouvrir sur l'extérieur, permettant l'accueil de festivals : soit un nouveau festival francilien, soit les festivals existant en Île-de-France, permettant de rassembler jusqu'à 15 000 personnes en extérieur. Cette salle serait dédiée à la fois aux musiques actuelles et peut-être de façon récurrente aux comédies musicales. Un centre culturel pour le jeune public. Nous bénéficions d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage de la Cité des sciences et de l'industrie pour le développement de ce lieu qui serait complémentaire de la Cité des enfants qui existe aujourd'hui à la Cité des sciences et de l'industrie. Une résidence de créateurs qui serait dédiée aux jeunes talents, autour des métiers d'art. Un lieu dédié aux cultures du numérique, évidemment à la fois parce que cela transforme profondément nos modes de vie, mais aussi pour notre façon de concevoir et de pouvoir imaginer que ce lieu puisse accueillir à la fois des espaces de production, des espaces de création autour du numérique. Et enfin, c'est une demande complémentaire qui est apparue depuis dans le cadre du débat public, sur le fait de pouvoir ancrer peut-être plus fortement ce projet dans son histoire et dans l'histoire de son territoire. Donc, travailler sur un espace qui serait dédié à la gastronomie, parce que, historiquement, le pain de Gonesse alimentait les Parisiens au XVIII^e siècle. Et peut-être plus largement que le pain strictement, avoir un lieu qui permette de mettre en valeur les savoir-faire, le patrimoine gastronomique, l'innovation culinaire, pourrait avoir un sens dans un projet comme celui-ci.

L'offre événementielle participerait bien sûr à l'attractivité au global. Le parc paysager de 10 hectares permettraient d'accueillir tout type d'activité (sportive, des espaces de divertissement, etc.), mais aussi de pouvoir accueillir dans les espaces à usage public de grands rassemblements populaires, de pouvoir avoir, peut-être en lien avec les arts de la rue, des programmations rythmées, régulières, qui soient gratuites au sein des espaces publics. Et peut-être accueillir des festivals – je l'ai mentionné –, des festivals thématiques, que ce soit autour des musiques actuelles, que ce soit autour de la gastronomie, mais aussi plus largement autour des métiers d'art (design, mode, artisanat, etc.).

L'ambition de cette offre culturelle et événementielle serait d'être nouvelle et complémentaire, d'abord dans une démarche de diversité par rapport à l'offre culturelle existante. Que cela puisse être un lieu, même si c'est un projet d'initiative et de financement privé, qui participe à la démocratisation de l'accès à la culture en développant finalement une offre culturelle de qualité, à la fois dans un territoire de cette seconde couronne de l'Île-de-France où l'offre culturelle est moins dense qu'ailleurs et aussi parce que c'est une offre culturelle qui se développerait dans un lieu populaire, librement accessible à tous les publics, et qui pourrait donc rendre l'accès à des équipements culturels probablement plus facile que dans les équipements et les établissements qui y sont dédiés. La synergie avec les acteurs du territoire est bien sûr à construire pour pouvoir être dans une logique de réseau. Dès à présent, par exemple, nous travaillons avec le Musée de l'air et de l'espace dans une maîtrise d'ouvrage

sur une étude des publics pour voir comment le Musée de l'espace pourrait bénéficier de ce projet s'il se réalise à une station de métro, en termes d'attractivité pour augmenter sa fréquentation. Et cela a été dit en introduction par Madame BARTHE, construire aussi une tarification préférentielle pour les habitants, pour un certain nombre de ces équipements culturels. Là aussi, c'est une démarche qui est à construire.

S'agissant de l'offre de loisirs, nous sommes sur un certain nombre d'équipements de loisirs très structurants que je vais vous détailler juste après, qui s'inscrivent d'abord dans les évolutions de nos modes de vie et, même si nous n'en avons pas toujours conscience, une augmentation de notre temps libre qui conduit à une amplification d'une offre de loisirs. La recherche de nouvelles pratiques très basées sur le fait de pouvoir vivre des expériences. Je me mets en scène. Je vis des choses exceptionnelles au quotidien. Et donc, le fait de pouvoir avoir des lieux qui permettent de vivre cette diversité d'activités de loisirs. Et une appétence forte pour les Franciliens – nous le voyons là, c'est un sondage TNS Sofres – sur le fait que des loisirs doivent permettre de s'évader, de se détendre, de sortir de chez soi, et pas seulement de vivre les loisirs par le biais d'internet ou de la télévision.

L'ambition de ce projet est donc de pouvoir développer une offre de loisirs importante qui se développerait sur 150 000 m² avec un parc à thème couvert qui permettrait d'avoir à la fois des attractions à sensation forte et des divertissements pour toute la famille ; un parc d'aventure couvert notamment avec tout ce qui est lié aux sports urbains, aux sports extrêmes avec la possibilité de développer ce parc d'aventure en extérieur, sur la toiture développée par notre architecte, qui serait accessible et qui pourrait être un lieu d'expérimentation aussi de ces activités sportives ; des loisirs sportifs, notamment dans le parc urbain de 10 hectares. L'enjeu est fort de pouvoir créer des équipements sportifs librement accessibles ; un parc des neiges qui comprendrait une piste de ski, un snowpark, et surtout des espaces de luge et des activités ludiques et pédagogiques dans le bas de la piste ; enfin, un parc aquatique couvert, qui pourrait être le plus grand parc de ce type en France avec des espaces de détente et une vague de surf.

C'est un projet, dans son ambition de loisirs qui est importante, qui viendrait aussi en complément de l'offre qui existe aujourd'hui en Île-de-France. Bien sûr, le référent mondial est Disneyland Paris, qui a vocation à le rester. Nous voyons aussi les développements qui sont en cours de Village Nature, à l'est de l'Île-de-France. Plus au nord de l'Île-de-France, il y a la Mer de sable d'Ermenonville, mais aussi le parc Astérix, un peu plus au nord au bord de l'A1. En termes d'activités aujourd'hui liées aux activités aquatiques couvertes, Aquaboulevard est localisé dans le 15^e arrondissement. Et nous avons bien sûr la base de loisirs importante pour les Val-d'Oisiens, de Cergy-Pontoise.

Pour conclure, par ce mix inédit dans son offre, d'activités, de commerces, d'hôtels, mais aussi d'équipements culturels, d'équipements de loisirs, avec une architecture ambitieuse parce que nous serions vraiment à l'échelle d'un quartier, ce projet, s'il se réalise, s'inscrirait dans la dynamique forte qui est en cours du Grand Paris. Le Grand Paris, c'est bien sûr d'abord le métro, mais c'est aussi le développement de territoires franciliens qui pourraient bénéficier de ce nouveau métro. C'est un projet qui aurait un enjeu touristique fort, parce que Paris est aujourd'hui la première destination touristique mondiale. Elle est challengée. Les évolutions en termes d'offres sont à venir et les spécialistes du tourisme qui accompagnent le projet EuropaCity le pointent, notamment Atout France ou le Comité régional du tourisme de l'Île-de-France : l'enjeu de renouveler les conditions d'hébergement, mais aussi d'offres en termes de services, en termes de loisirs, des touristes qui viennent à Paris. Et bien sûr, Paris est candidate à l'accueil des Jeux olympiques de 2024. Paris pourrait être candidate pour accueillir l'Exposition universelle de 2025. Et donc, si ce projet se réalise dans ce nord-est francilien qui a vocation à se développer, il pourrait être un des lieux d'accueil potentiel aussi de ces grands événements, même si bien sûr ils sont temporaires. En tout cas, si le projet se réalise, il serait dans le calendrier de l'accueil de ces grands événements. Voilà pour la présentation.

Isabelle BARTHE, membre de la CPDP

Merci. Nous avons déjà quelques questions qui ne sont pas toutes ciblées sur la thématique culture et loisirs, mais nous nous y sommes engagés, nous allons répondre à toutes les questions. Simplement, dans la présentation, je privilégierai évidemment le temps dédié aux questions directement liées à cette thématique du jour : culture, loisirs et attractivité touristique du projet.

Nous avons une question d'un habitant du territoire qui dit : « Je suis habitant et je suis naturellement intéressé, en tant que père de deux enfants, par les équipements de loisirs prévus dans le projet, notamment le centre aquatique et les pistes de ski *indoor*. » Ce Monsieur souhaite des précisions notamment sur les tarifs envisagés. Monsieur DALSTEIN va vous donner des précisions. Nous le laissons regarder dans ces documents.

Christophe DALSTEIN, Directeur du projet EuropaCity, Alliages & Territoires

S'agissant de fourchettes à date, le prix de l'entrée du parc aquatique – je ne parle pas de tarifs préférentiels, tout cela est à construire – serait dans une fourchette de 20 à 35 euros. Évidemment, cela suppose de faire un prix qui soit différencié pour les enfants et les adultes. Tout cela est encore à construire. Et s'agissant du parc des neiges, l'amplitude du prix est moins importante. Nous pouvons nous dire que le prix d'entrée autour du parc des neiges serait pour un temps d'environ 2 heures, ce qui est à peu près ce que nous constatons, que ce soit à Amnéville où il existe déjà une piste de ski, ou dans le nord de l'Europe, où le temps de visite moyen est de 2 heures. Le prix serait de l'ordre de 20 euros ou un peu plus, avec l'équipement qui serait à compléter par rapport à ce prix d'entrée de 20 euros.

Isabelle BARTHE, membre de la CPDP

Merci. Nous avons vu dans la réunion du 11 mai que la question des tarifs préférentiels était vraiment une question importante sur laquelle nous vous demanderons, dans le cadre du débat, d'avancer effectivement. Pour l'instant, vous donnez une fourchette qui correspond à un public toutes catégories confondues. Est-ce bien cela ?

Christophe DALSTEIN, Directeur du projet EuropaCity, Alliages & Territoires

Bien sûr. Et la difficulté qu'il peut y avoir aujourd'hui, c'est que le territoire où les habitants bénéficieraient d'un tarif préférentiel est très largement à construire. Parce que ce projet se situe certes dans le Val-d'Oise, sur la commune de Gonesse, mais il est voisin d'un certain nombre d'autres communes de la Seine-Saint-Denis. Je crois que s'agissant de l'offre qui serait à destination des familles, à destination des scolaires, des écoles des communes avoisinantes, bien sûr que le maître d'ouvrage est capable de prendre l'engagement de travailler sur des politiques tarifaires. Il a été évoqué par le député de la circonscription et maire de Gonesse l'idée de mettre en place un comité de pilotage qui permette d'associer l'ensemble des élus pour travailler à la politique, à la fois à l'offre, mais aussi à la politique tarifaire qui serait développée. Et je pense que c'est dans ce cadre-là, dans ce comité qui se mettra en place, que les choses pourraient se construire.

Isabelle BARTHE, membre de la CPDP

Très bien, merci. Une autre question sur la thématique de la culture et des loisirs, qui nous vient de la présidente du Conseil citoyen de Goussainville. Elle demande : « Comment, dans ce projet culturel, vous maître d'ouvrage, construisez-vous une campagne de sensibilisation au numérique à destination de tous les citoyens ? » J'en profite pour dire qu'il y a une autre question, toujours sur cette thématique culturelle, qui est assez proche : la question de la complémentarité entre la Cité des enfants de la Cité des sciences et la structure dédiée aux enfants qui devrait voir le jour à EuropaCity. Est-ce que ces offres seraient complémentaires ? Est-ce qu'elles travailleraient ensemble ?

Christophe DALSTEIN, Directeur du projet EuropaCity, Alliages & Territoires

Sur le premier point, bien sûr que nous le voyons, et c'est une des tendances de fond dans laquelle notre projet s'inscrirait. La transformation de nos modes de vie par le numérique est profonde, et aussi sans doute dans la culture. Me viennent plusieurs exemples. Nous avons travaillé assez longuement avec le Cube, qui est une structure existante à Issy-les-Moulineaux, dirigée par Nils AZIOSMANOFF, sur comment la culture peut être un vecteur d'une offre culturelle innovante et de qualité d'une part, dans un équipement qui serait dédié. C'est avec le Centre dédié aux cultures numériques que nous l'avons travaillé. Et d'autre part, comment le numérique peut-il irriguer dans l'ensemble du projet pour faire en sorte que le visiteur, en fonction de ses attentes, de ses envies, avec qui il est, en famille, s'il vient pour telle ou telle offre, pourra vivre une expérience très diversifiée ? C'est la première fois que nous avons l'opportunité de construire un lieu physique, mais qui intègre complètement la dimension virtuelle du numérique. Cela reste très largement à construire, mais nous voyons bien que nous devrions pouvoir vivre une expérience dans ce projet très différente en fonction de qui on est, d'avec qui l'on vient, de ses attentes, etc. Parce qu'effectivement le numérique peut permettre en quelque sorte une réalité augmentée et donc de pouvoir vivre des choses très diverses. Ensuite, bien sûr, le numérique pourrait permettre un certain nombre de choses très concrètes.

Et pour rester dans l'offre de culture et loisirs, je voudrais donner deux exemples. Nous le voyons aujourd'hui dans les activités de loisirs. La principale contrainte est de faire la queue. On attend 1 h, 1 h 30 pour faire une attraction. Désormais, cela se développe beaucoup dans des parcs à thème, on peut être équipé d'un système de bracelet qui permet de pouvoir réserver un créneau horaire, le matin quand on arrive et de dire : « Je ferai le roller coaster ou les montagnes russes à 15 h 30 », et du coup de ne pas faire la queue au moment venu et de pouvoir avoir une

expérience enrichie, parce que l'on n'a pas été contraint dans une queue pendant un temps important. De la même façon, sur l'ambition culturelle, nous travaillons avec la Réunion des musées nationaux Grand Palais – je l'ai dit. Nous le voyons bien, le numérique peut aussi être un moyen de créer une médiation autour d'un certain nombre d'œuvres, permettant de sensibiliser tout type de public, et notamment des publics moins initiés, pour pouvoir mettre en perspective l'œuvre présentée, pouvoir la resituer dans son contexte, pouvoir aussi se photographier avec. Sur cet enjeu du numérique, nous voyons bien qu'il va irriguer chacune des composantes de ce projet, que ce soit finalement dans la façon dont nous allons vivre les loisirs, dans la façon dont nous pourrions aussi apprendre ou se cultiver dans les équipements culturels. Il y a plus qu'une campagne de sensibilisation. Le numérique est une composante totalement nécessaire de ce projet, qui devrait irriguer chacun de ces éléments de programme.

Le deuxième point sur la complémentarité avec la Cité des enfants est bien sûr un vrai sujet, parce que nous devons être à une dizaine de kilomètres, à vol d'oiseau, de la porte de la Villette. C'est bien pour cela qu'avec Universcience, Cité des sciences et de l'industrie, nous avons travaillé et développé un concept qui ne serait pas la Cité des enfants, pour ne pas venir concurrencer un équipement culturel existant qui est un succès au sein de la Cité des sciences. Aujourd'hui, deux pistes sont travaillées avec Universcience. Une serait dédiée à l'éducation des enfants à la dimension du numérique. Et la deuxième, qui est plutôt celle que nous privilégions à date, autour de la gastronomie et notamment de l'alimentation, du « bien manger ». Il y a sans doute des synergies à trouver entre ce centre culturel pour jeune public qui serait développé au sein d'EuropaCity et la ferme urbaine de 7 hectares. Là aussi, nous sommes dans le temps du travail, de la construction avec Universcience qui nous accompagne. Mais bien sûr, nous serions bien sur une typologie d'offres qui devrait être différente pour ne pas concurrencer la Cité des enfants de la Cité des sciences.

Isabelle BARTHE, membre de la CPDP

Merci. J'ai deux questions que je vais regrouper, qui concernent le public ciblé. Une question demande : « Quel public attendez-vous ? Des amateurs avertis ou plutôt des visiteurs qui n'ont pas de pratique culturelle ? » Et une autre question qui vient également du Conseil citoyen de Goussainville, qui demande : « Dans quelle mesure le projet permettra-t-il de répondre aux besoins intergénérationnels en matière de culture et de loisirs ? » Ces deux questions me paraissent importantes en termes de cible du public que vous visez.

Christophe DALSTEIN, Directeur du projet EuropaCity, Alliages & Territoires

L'ambition de ce projet est bien de pouvoir créer un lieu qui rassemble, qui soit un lieu qui puisse s'adresser à différents types de public – nous l'avons dit – selon qu'ils sont Franciliens ou touristes, mais vous avez raison plus largement qu'ils soient jeunes ou seniors. Et l'ambition de ce projet, en tout cas dans sa philosophie initiale, est vraiment de pouvoir s'adresser à tous les publics. Ce serait un équipement qui serait en libre accès. Nous ne payons pas un ticket d'entrée pour rentrer dans le projet EuropaCity et les activités comme le parc de 10 hectares, la rue piétonne de 1,5 km. L'ensemble des activités sportives dans le parc ou événementielles dans la rue piétonne serait bien sûr en libre accès. Je crois qu'il y a un enjeu important pour nous dans ce projet et dans la question de créer une polarité qui puisse s'adresser à tous, pour finalement viser tous les publics.

S'agissant de l'offre culturelle, nous nous adresserions plutôt à des publics avertis ou à des visiteurs moins expérimentés. Je crois que dans les faits, bien sûr nous pourrions – et je l'espère – viser un certain nombre de publics avertis. Ce n'est pas parce que nous sommes à Gonesse, parce que nous sommes en deuxième couronne, parce que nous sommes sur un projet d'initiative et de financement privé, que nous ne pourrions pas imaginer que, par exemple, de grandes expositions culturelles exceptionnelles fassent venir un public francilien de plus loin, voire un public touristique. C'est bien l'ambition que nous avons quand nous travaillons avec la Réunion des musées nationaux Grand Palais pour bénéficier de son expertise. Pour autant, je crois que l'enjeu principal de ce projet est bien de pouvoir s'adresser à tout le monde, et notamment des publics les moins avertis qui trouveraient, dans un lieu comme celui-ci, des raisons de venir.

Sur la notion de l'intergénérationnel, c'est important. Aujourd'hui et *a fortiori* dans 10 ans si ce projet se réalise, le principal challenge d'un projet comme celui-ci est finalement de faire en sorte que l'offre proposée, les expériences qui pourraient être à vivre soient suffisamment fortes pour justifier que l'on se déplace, c'est-à-dire que l'on n'est pas devant son téléviseur ou devant sa tablette ou son Smartphone, mais que l'on puisse être dans un lieu parce que l'on sait que l'on va vivre des expériences qui seraient fortes et exceptionnelles. C'est bien dans ce cadre-là que ce projet vise à s'adresser à tous, et que ce soit aussi au public plus senior. Le lieu serait conçu également pour permettre cette accessibilité. Nous avons dû l'apercevoir dans la vidéo. Je ne l'ai pas commenté, mais il y a de petites navettes qui permettent aussi de se déplacer sans effort d'un point A à un point B, parce que 1,5 km, c'est long. La médiation autour des équipements culturels doit permettre de s'adresser tant à des publics plus

seniors qu'à des publics plus jeunes. Nous avons parlé tout à l'heure des scolaires. Je pense que cela reste très largement à affiner s'agissant des publics, et j'en prends bonne note, mais nous sommes bien sur un lieu où l'intergénérationnel doit être complètement rempli, pour pouvoir, par rapport au projet que nous portons, viser ce lieu où nous pourrions être ensemble, d'où que nous venions et qui que nous soyons.

Isabelle BARTHE, membre de la CPDP

Merci. J'ai trois questions qui ont trait à la complémentarité ou à la concurrence du projet avec d'autres équipements ou programmes culturels. Une question qui porte sur la différence du projet dans le gigantisme. « Est-ce qu'il répond vraiment à la demande actuelle ? » Et « est-ce que ce projet apporte quelque chose par rapport à ce qui est présenté à la Villette, par exemple, ou à Disneyland ? » Une autre question un peu sur la même thématique demande : « Qu'est-ce que ce projet apporterait de plus que les nombreuses structures culturelles du territoire ? Et en quoi la complémentarité serait-elle assurée ? Pour quelles raisons aucun responsable de théâtre du territoire n'a été contacté dans le cadre du projet EuropaCity ». Un autre internaute demande également : « Est-ce que le projet vise à ouvrir un second Grand Palais à Gonesse ? Et quel est précisément le travail effectué avec la Réunion des musées nationaux Grand Palais ? »

Je lie ces questions avec une autre, qui est une question d'une représentante du Collectif pour le Triangle de Gonesse, Madame LORTHIOIS, qui demande : « Pouvez-vous indiquer comment vous gérez l'éventuelle concurrence avec le territoire de Plaine Commune dont le contrat de développement territorial s'appelle Territoire de la culture et de la création, et qui a pour objectif de faire de la culture et de la création le fil rouge du projet de développement du territoire ? » Elle cite notamment le cirque en résidence qui est dans votre projet par rapport à l'académie Fratellini à Saint-Denis. Et elle demande également si un lieu dédié aux cultures numériques est pertinent dans ce projet, alors qu'il en existe en développement à Plaine Commune sur les arts numériques, les cultures du monde, les arts de la rue, etc. J'ai regroupé 4 questions parce que nous en avons beaucoup qui arrivent.

Christophe DALSTEIN, Directeur du projet EuropaCity, Alliages & Territoires

Beaucoup de choses. J'espère que je n'oublierai rien, sur les éléments de différenciation du projet et sur sa taille. C'est vrai que ce projet s'inscrit, dans son ambition ou son gigantisme, dans l'échelle de l'Île-de-France et dans l'ambition du Grand Paris, c'est-à-dire aussi une concurrence mondiale entre Paris et d'autres grandes métropoles. En Europe, il y a deux villes qui sont multimillionnaires en habitants : c'est Londres et Paris. Paris et est reste aujourd'hui cette première destination touristique mondiale. Bien sûr que le projet est d'abord dans cette échelle-là et dans les conditions qui apparaissent nécessaires. Ce projet ne pourrait être qu'une des réponses, mais il y a une condition nécessaire, si l'Île-de-France veut rester dans cette compétition mondiale, de pouvoir renouveler son offre et créer des lieux qui soient de natures différentes. Pour autant, l'ambition de ce projet, très hybride dans sa programmation, est très différente d'un parc à thème à strictement parler. Il y aurait un parc à thème à l'intérieur du projet, mais ce ne serait bien sûr qu'une des composantes, puisque nous l'avons dit, c'est un lieu où l'on pourrait aller en famille passer une demi-journée dans un parc aquatique, assister à un spectacle de cirque le soir, dormir dans un hôtel thématique, aller dans de grands magasins, etc. La nature de l'offre vise bien à proposer, par rapport au principal concurrent qui est internet, une diversité d'expérience à vivre, comme nous pouvons le faire aujourd'hui sur internet, que ce soit se cultiver, apprendre, consommer, se distraire, échanger avec ses amis.

Sur la complémentarité avec les structures sur le territoire, c'est bien sûr un enjeu clé et notre logique est de pouvoir, à cette échelle de l'Île-de-France et ces enjeux d'attractivité, proposer des grands équipements, mais bien dans une logique de réseau. Il y a un maillage qui existe. Il y a une offre culturelle de qualité qui existe sur le territoire. Et il y a bien la nécessité dans ce projet de pouvoir imaginer d'être un lieu de diffusion par exemple d'un certain nombre de choses ou d'activités qui sont développées par des structures locales. Un exemple : il est possible ou probable que le Centre national des arts de la rue s'installe à Garges-lès-Gonesse. Avoir un partenariat avec le CNAR aurait évidemment pour nous beaucoup de sens. Nous avons dès à présent commencé à y travailler avec la ville de Garges, pour imaginer des complémentarités, imaginer que ce lieu de formation puisse aussi bénéficier à EuropaCity en devenant un lieu de diffusion de façon ponctuelle.

Sur la question du théâtre, nous avons beaucoup échangé avec les responsables du festival du théâtre du Val-d'Oise. Peut-être que la personne qui indique que nous n'aurions pas échangé avec des responsables du théâtre ne fait pas partie de ces structures-là ou est en Seine-Saint-Denis. Mais il y a un festival tout à fait important qui est le Festival du théâtre du Val-d'Oise. Et bien sûr, nous échangeons très régulièrement avec eux. Si vous avez des choses plus concrètes, nous pouvons tout à fait échanger. La question de la place du spectacle vivant dans un lieu comme celui-ci est clé, toujours dans cette logique de réseau à développer avec le territoire.

Est-ce que l'ambition est de créer un second Grand Palais à Gonesse ? Il ne m'appartient pas de répondre. À date, nous avons un partenariat d'étude avec la Réunion des musées nationaux Grand Palais, pour pouvoir bénéficier de l'expertise de la RMN Grand Palais sur comment un espace d'exposition comme celui-ci pourrait trouver sa place dans un projet comme celui-ci. Je crois que le représentant de la Réunion des musées nationaux Grand Palais a indiqué que c'était une hypothèse, mais ce n'est bien sûr, aujourd'hui, qu'une hypothèse.

Enfin, pour répondre à la question de Madame Jacqueline LORTHIOIS sur la concurrence avec le territoire de Plaine Commune, là aussi je dirais que la logique de réseau existe, que ce soit avec la Cité du cinéma, que ce soit avec l'académie Fratellini. La nature de l'offre qui serait développée dans ce lieu serait évidemment très différente d'une académie. Pour autant, pourquoi ne pas imaginer que les artistes du cirque puissent être formés par l'académie Fratellini ? C'est à mon avis quelque chose qu'il ne faudrait pas exclure. Je crois que nous ne sommes pas sur le même territoire. Plaine Commune a déjà très largement évolué, s'est transformé autour du Stade de France. Moi, j'aurais plutôt tendance à dire, pour répondre complètement à la question de Madame LORTHIOIS, que le territoire Plaine Commune a bénéficié d'un effet Stade de France et que pour autant le Stade de France est un équipement fermé. Ce qui s'est développé est essentiellement des activités tertiaires qui se sont traduites finalement par des déplacements d'emplois à l'échelle de l'Île-de-France. Et la nature de l'offre que nous porterions serait plutôt d'avoir, à la différence du Stade de France, un équipement ouvert, de pouvoir proposer des emplois qui bénéficient d'abord aux habitants en ayant pris des engagements très clairs sur la formation et qui puissent permettre le développement de ce territoire stratégique entre Le Bourget et Roissy. Il n'est pas en compétition avec Plaine Commune, parce qu'il n'est pas dans la même localisation, dans la même proximité par rapport à Paris.

Isabelle BARTHE, membre de la CPDP

Merci. Je crois qu'il y avait également des questions un peu moins liées à la thématique culture, mais puisque vous venez de parler de l'emploi, nous avons une question sur la place donnée aux entreprises du territoire dans le projet. Un internaute nous dit : « Je suis chef d'entreprise dans le 93, particulièrement intéressé par les opportunités que représente le projet EuropaCity pour notre activité. Dans quelle mesure les entreprises locales seront-elles privilégiées par rapport aux autres sur les aspects culture et loisirs ? Je pense à la programmation culturelle, à l'organisation d'événements, à la mise à disposition de compétences. » Une autre personne demandait comment le projet permettrait d'offrir des emplois à destination des citoyens du territoire. D'autres questions, moins liées à la thématique, parlent de l'ambition du projet en termes d'offre commerciale, évoquent la saturation des grands magasins du boulevard Haussmann et demandent dans quelle mesure le projet sera différenciant en termes de marques proposées. Le nom de Harold's est cité, Galeries Lafayette, etc. Ce sont des thématiques moins liées directement à la question de la culture, mais nous nous sommes engagés à répondre à toutes les questions. Il y avait d'autres questions encore sur les conditions d'accès et les tarifs, mais nous y reviendrons dans un deuxième temps, si vous voulez bien d'abord répondre à ces questions de l'accès pour les entreprises et pour les salariés du territoire à ce projet, surtout sur la dimension culturelle et de loisirs, mais toutes dimensions confondues.

Christophe DALSTEIN, Directeur du projet EuropaCity, Alliages & Territoires

D'accord. Nous avons présenté – c'est librement téléchargeable sur le site du débat public –, dans l'atelier sur les retombées économiques qui s'est déroulé à Goussainville il y a une dizaine de jours, l'effet d'entraînement qu'un projet comme celui-ci pourrait avoir sur le territoire. Il était estimé à environ 900 millions d'euros par an de retombées possibles pour un projet comme celui-ci. Bien sûr, ces retombées peuvent avoir un effet de boule de neige et bénéficier aux habitants du territoire qui auraient accès aux emplois, qui dépenseraient localement, etc. Mais c'est aussi et d'abord sans doute de pouvoir travailler dans une logique de réseau là aussi avec les entreprises du territoire. Avec un projet comme celui-ci, nous avons la chance d'être implantés parmi les territoires les plus denses de l'Île-de-France que ce soit en Seine-Saint-Denis ou dans le Val-d'Oise. Et l'étape 1, avant de dire ce que nous pourrions faire ensemble, est d'avoir une photographie aussi claire que possible des entreprises et de l'offre qui existent sur le territoire, que ce soit pendant la phase de chantier ou que ce soit à compter de l'exploitation.

Nous avons un partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie de Paris région Île-de-France, avec la Chambre de métiers. Nous travaillons avec le MEDEF de la Seine-Saint-Denis pour d'abord, étape 1, avoir une cartographie précise des entreprises, ce qu'elles peuvent proposer durant ces deux temps, que ce soit celui ponctuel du chantier ou que ce soit celui plus pérenne d'exploitation. Et bien sûr, ces retombées économiques sur je mentionnais devraient d'abord pouvoir bénéficier aux entreprises locales. Je crois que c'est un intérêt pour tout le monde. Pour nous, d'avoir des partenaires, des fournisseurs, des personnes qui sont à proximité du site. C'est évidemment un gage de pérennité et de qualité d'offre. Et de la même façon, pouvoir être dans cette logique de ce territoire à construire. C'est pour le premier point.

Sur les emplois qui seraient créés par ce projet, dans quelle mesure les habitants du territoire pourraient-ils en bénéficier ? Je dirais que traditionnellement, et c'est ce vers quoi on peut parfois nous amener, c'est de prendre un engagement quantitatif sur le fait de dire « Prenez l'engagement que sur le nombre d'emplois que vous créez, x pourcents seront réservés aux habitants du territoire ». L'engagement que nous souhaitons prendre, parce que nous savons que celui-ci est finalement facile à prendre, mais est rarement tenu, est de pouvoir allouer des moyens complémentaires, là aussi dans une logique de réseau parce que nous n'avons pas vocation à nous substituer à personne, allouer des moyens complémentaires aux structures de formation, aux structures de recherche d'emploi, aux structures d'insertion pour faire en sorte qu'un certain nombre d'habitants du territoire puissent, en plus de ce que fait déjà la puissance publique (puisque c'est une compétence de l'État et de la région Île-de-France), permettre à 3 500 personnes habitant ce territoire du Val-d'Oise et de la Seine-Saint-Denis d'être orientées et formées avant l'ouverture du projet. Puis, de façon pérenne, que 1 000 personnes par an puissent bénéficier de cette orientation et de formations pendant l'exploitation du projet.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Monsieur DALSTEIN, pourriez-vous préciser, s'il vous plaît, ce qui relève spécifiquement des emplois liés au projet culturel et au projet de loisirs ?

Christophe DALSTEIN, Directeur du projet EuropaCity, Alliages & Territoires

Sur le projet en phase d'exploitation – je raisonne en pourcentage – selon nos estimations, le projet créerait 11 800 emplois directs. Retenons la fourchette de 11 à 12 000 emplois directs. 15 % de ces 12 000 emplois seraient dédiés à la culture et aux loisirs, ce qui fait environ 2 000 emplois directs dans ces activités-là, auxquels il convient d'ajouter les activités liées à l'hôtellerie, à la restauration et au commerce. En gros, et pardonnez-moi du caractère imprécis, 15 % des 11 800 emplois directs seraient liés aux loisirs et à la culture, ce qui doit faire environ un peu plus de 2 000 emplois directs.

Isabelle BARTHE, membre de la CPDP

Merci. Nous avons deux questions un peu critiques. L'une est très simplement : « En quoi Auchan est-il compétent en matière culturelle ? » Et la deuxième remet en question le modèle de loisirs : « Est-ce que nous sommes certains que l'artificialité, notamment avec un stade des neiges, soit dans l'air du temps ? Et est-ce que ce projet n'est pas influencé par les visions d'attractivité que nous voyons surtout à Dubaï ou dans d'autres pays similaires ? » Encore une remarque sur le gigantisme du projet, qui paraît très dépassé. Et j'essaierai de grouper avec une remarque d'une personne qui habite à Rennes et qui dit : « Si je viens deux jours à EuropaCity pour les activités et pour faire du shopping, où est-ce que je peux dormir ? Les hôtels sont trop chers. » Et enfin, une personne qui demande à nouveau quel sera le tarif d'entrée aux expositions : « Est-ce aussi cher qu'à Paris ? Est-ce qu'il y aura des activités gratuites ou est-ce que nous devons payer pour tout ? » Donc, à la fois la question de la pertinence du projet et la question de qui pourra y accéder et à quel coût. Il y avait encore une autre personne qui disait : « Vous avez donné des précisions sur certains tarifs, mais pas sur tous. Par exemple, sur les tarifs d'entrée pour le parc aquatique et le parc à thème, pouvez-vous donner aussi une fourchette de tarifs pour une famille ? »

Christophe DALSTEIN, Directeur du projet EuropaCity, Alliages & Territoires

Merci. Dans la précédente salve de questions, pardonnez-moi, il y en avait une à laquelle je n'ai pas répondu. C'était sur quelqu'un qui faisait référence au boulevard Haussmann, si ce serait différenciant, avec de grands magasins français ou étrangers, etc. Oui, l'ambition de ce projet est bien d'avoir une offre commerciale différente de ce qui existe en tout cas sur le nord-est de l'Île-de-France et de pouvoir accueillir aussi des enseignes qui ne sont pas présentes sur le territoire national. L'une a été citée. Ce serait pertinent. Aussi pouvoir accueillir de grands magasins. Nous savons que l'enjeu touristique est important. Et dans l'accueil de ces grands magasins, un certain nombre des enseignes du boulevard Haussmann pourraient être effectivement présentes au sein de ce projet.

Sur les critiques formulées, en quoi Auchan, donc un acteur privé, serait-il légitime pour parler de culture, je suis encadré à gauche de la Commission particulière du débat public et à droite de la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France sous la tutelle de l'État. Peut-être que je les laisserai compléter mon propos ou le corriger sur ce point. Ce projet s'inscrit dans une opération publique d'aménagement initié et porté par l'État. Bien sûr, je comprends parfaitement, sur le fait qu'un acteur privé puisse effectivement considérer ou revendiquer le fait de pouvoir développer dans son offre un programme culturel, que cela puisse interroger. Pour autant, c'est une

des conditions clés de l'attractivité d'un projet comme celui-ci que de pouvoir développer une offre qui soit inédite. En cela, les grands équipements culturels que j'ai mentionnés, que ce soit la grande halle d'exposition, que ce soit la salle dédiée au cirque, que ce soit la salle de spectacle, ce sont des éléments différenciant qui contribueraient à l'attractivité de ce projet. Ce projet est piloté par Auchan, mais s'inscrit dans cette opération publique d'aménagement, et dans ce cadre-là l'État a et aura un certain nombre de conditions.

Isabelle BARTHE, membre de la CPDP

Je complète parce que l'internaute qui avait posé cette question un peu provocatrice complète sa question en demandant : « Est-ce qu'il y a une réelle compatibilité entre des équipements culturels et plusieurs centaines d'enseignes commerciales ? » C'est bien la question qui avait déjà été relevée. Est-ce qu'un projet culturel dans un espace essentiellement dédié au commerce a sa légitimité ? Quelque part, c'est la question qui est posée et qui revient de manière assez récurrente sur les échanges que nous avons avec les internautes.

Christophe DALSTEIN, Directeur du projet EuropaCity, Alliages & Territoires

Environ le tiers des espaces développés serait dédié au commerce. Bien sûr, le fait que le projet soit d'initiative et de financement privé et qu'il soit dans cette mixité fonctionnelle, je comprends parfaitement que cela interroge. Pour autant, il ne se retrouve pas dans la remarque suivante qui avait été faite en comparant un des sites du Moyen-Orient, etc., parce que l'objectif de ce projet est vraiment d'arriver à créer une polarité, une mixité, une ambition architecturale et d'avoir un équipement qui soit très ouvert.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Monsieur DALSTEIN, pouvez-vous préciser qui gérerait ces espaces culturels ? La question est là-dessus. Il y a l'espace et ensuite il y a évidemment la manière de gérer.

Christophe DALSTEIN, Directeur du projet EuropaCity, Alliages & Territoires

Bien sûr. Et donc, dans ce projet d'initiative et de financement privé, pour autant Auchan n'aurait pas vocation, que ce soit pour les équipements de commerce, que ce soit pour les grands magasins dont nous avons parlé, que ce soit pour les activités de loisirs, pour les hôtels et *a fortiori* pour les équipements culturels, à en être les opérateurs. Il y aurait donc bien une démarche de sélection qui viserait à pouvoir s'associer des opérateurs culturels, qu'ils soient publics ou privés, mais qui auraient vocation à gérer chacun de ces équipements.

Concernant la question de la personne de Rennes, sur où dormir, nous l'avons effectivement peu présenté dans le programme, mais 2 700 chambres d'hôtel seraient développées avec l'ambition de pouvoir aller de l'auberge de jeunesse au 4 étoiles. Nous le voyons, effectivement en Île-de-France c'est une offre qui existe peu. Par exemple, les hôtels familiaux, c'est-à-dire des hôtels où l'on peut dormir en famille, à 4 ou 5 personnes. C'est une offre qui, aujourd'hui, existe très peu en Île-de-France. Que ce soit les auberges de jeunesse ou ces hôtels familiaux, ou les hôtels qui seraient intégrés dans cet équipement de loisirs – nous travaillons notamment sur l'intégration d'un hôtel au sein du parc aquatique – ce serait beaucoup à destination des publics français, européens, qui pourraient aussi trouver un lieu d'hébergement, que ce soit parce que le projet serait une destination en tant que telle ou comme « base arrière » de Paris, puisque le métro du Grand Paris va complètement transformer l'accessibilité de ce lieu, parce que nous serions à 24 minutes de la gare Saint-Lazare, avec un changement.

Sur la question des tarifs qui est revenue, sur la grande halle d'exposition, est-ce que tout serait payant ? Non. Ce serait un équipement au global librement accessible à tous les publics. On ne paye pas de ticket d'entrée. Il y aurait une offre gratuite et une offre payante. Notamment, dans l'offre gratuite – je l'ai dit tout à l'heure –, le parc de 10 hectares et ses équipements sportifs, la grande rue qui dessert l'ensemble des programmes où il y aurait des activités événementielles. Ce serait bien sûr des équipements gratuits. Et s'agissant, pour être plus précis, de la grande halle d'exposition, la fourchette de prix est large en fonction de la qualité des expositions qui seraient développées, mais à date elle est entre 8 et 18 euros. Voilà pour la question qui avait été posée sur les tarifs.

Il y en avait une dernière sur le parc aquatique et sur le parc à thème.

Isabelle BARTHE, membre de la CPDP

Sur le parc aquatique et sur le parc à thème, pour une famille. C'était une personne qui avait l'air par ailleurs intéressée par le projet, mais qui demandait dans quelles conditions elle pouvait y accéder.

Christophe DALSTEIN, Directeur du projet EuropaCity, Alliages & Territoires

Bien sûr. À date, nos gammes de prix ne dissocient pas selon si l'on est un enfant, une famille nombreuse, un adulte, si l'on habite le territoire, etc. Je vous donne donc des fourchettes, mais qui sont bien sûr à affiner. Pour le parc à thème, le prix serait entre 25 et 40 euros. Cela dépendra beaucoup de l'ambition du parc à thème et jusqu'à quel point nous sommes capable de développer un lieu qui soit complètement inédit en Île-de-France. Et s'agissant du parc aquatique, je l'avais dit tout à l'heure, c'était entre 20 et 35 euros par personne, en moyenne.

Isabelle BARTHE, membre de la CPDP

Merci. Nous avons deux questions qui sont liées à la complémentarité et à l'accès au projet pour les artistes locaux. Une personne qui trouve que la visibilité pour les artistes locaux serait une bonne chose, mais demande si les artistes plasticiens du territoire auraient une place dans le projet. Également, les nombreux groupes de musique présents qui manquent de visibilité. Et cette question est en lien avec une autre question qui demande si l'accès au projet serait quelque chose du type de ce qui fonctionne au 104 à Paris, avec un accueil pérenne des associations locales et des associations de proximité, pour ne pas être simplement, dit l'internaute, dans un projet qui propose une offre de type muséale.

Christophe DALSTEIN, Directeur du projet EuropaCity, Alliages & Territoires

C'est effectivement très pertinent. Nous le voyons bien et j'en suis très conscient à date. Avec le programme culturel que nous avons travaillé, notre ambition est vraiment d'arriver à créer une offre qui soit participative, qui décroïsonne les activités, qui soit cocréée avec les visiteurs, qui ne soit pas dans une logique strictement descendante où l'on vient admirer une œuvre d'art, même si bien sûr cela a tout son sens. Et je crois que ces trois adjectifs qui sont, pour nous, très structurants sur la cocréation, sur la dimension participative, sont des choses qui doivent plus fondamentalement être mises en œuvre – et je dois l'avouer, ce n'est pas le cas aujourd'hui – avec ce qui fait la richesse de l'ensemble des cultures. Au risque d'être maladroit, des cultures urbaines, des cultures émergentes, qui ont un vivier et un territoire d'expression très forts au sein de la Seine-Saint-Denis et du Val-d'Oise. Et sans doute que notre lieu devrait être beaucoup plus fort autour des cultures urbaines, pour être un lieu d'expression privilégié. De ce fait, pour les acteurs locaux, là aussi dans une démarche de transparence vis-à-vis d'eux, dès lors que les acteurs associatifs ou les acteurs culturels locaux seraient intéressés pour développer une offre au sein de notre projet et que cela participerait à l'attractivité globale du projet, bien sûr que c'est intéressant. Dès lors que cela contribue à l'attractivité globale et auquel cas, un peu comme peut l'être le 104, la vocation de ce projet n'est pas non plus d'être un équipement municipal. Le 104 est un équipement porté, initié, financé par la ville de Paris. Là, c'est évidemment différent. Pour autant, pouvoir imaginer que les acteurs culturels locaux puissent trouver dans ce lieu un territoire d'expression, bien sûr, dès lors que cela participe de l'attractivité globale du projet.

Isabelle BARTHE, membre de la CPDP

Merci. J'aimerais que nous ayons un peu le point de vue de la DRAC sur cette question de la mise en réseau des équipements culturels du territoire du Grand Paris, à la fois sur les besoins que vous avez identifiés et sur les enjeux pour vous que pourrait représenter le bon fonctionnement d'un projet de cette envergure-là dans les ambitions de la construction culturelle du Grand Paris.

Christophe LEMAIRE, Adjoint-chargé de mission Grand Paris, DRAC Île-de-France

La question de la concurrence est revenue assez souvent avec d'autres équipements métropolitains. En ce qui concerne l'ouest du Val-d'Oise, *a priori* il n'y a pas de concurrence entre l'offre qui existe actuellement sur les territoires et l'offre d'EuropaCity qui est très différenciée. En revanche, à l'échelle de la métropole, sur certains équipements, nous pouvons nous poser la question de la concurrence. Il était question du cirque. Il y aura dans quelques années un cirque qui s'appelle le Globe sur l'île Seguin. Effectivement, il peut y avoir concurrence. Mais nous sommes sur des distances qui sont, cela dit, assez longues.

Toutefois, à Paris, nous avons le Centre George Pompidou et le Musée d'art moderne de la ville de Paris. Il n'y a pas de concurrence. Il y a une complémentarité très forte avec des expositions de très grande qualité et de très belles collections. Donc, il faut jouer les synergies, plutôt que la concurrence. Et la densité de l'offre, la multiplicité de l'offre culturelle peuvent participer au rayonnement de l'Île-de-France. Je voudrais intervenir aussi sur une autre question qui a été posée sur la légitimité d'une offre culturelle par Immochan. Il existe beaucoup d'entreprises

privées qui ont créé leur fondation, des fondations qui n'ont pas forcément de lien avec le cœur de métier des entreprises. Et pourtant, cela fonctionne. Par exemple, la Fondation Cartier, le Fonds Leclerc à Landerneau. Ce sont des équipements qui pourraient être publics au regard de la qualité de leur offre.

Et je voulais terminer par le mélange culture et commerce. Aujourd'hui, nous allons au Louvre en entrant par une galerie commerciale, sans que cela pose plus de problèmes que cela.

En ce qui concerne les synergies, effectivement, c'est très important pour le territoire, mais aussi pour EuropaCity, de pouvoir mettre en lien l'offre déjà existante. Non pas forcément à l'échelle de l'est du Val-d'Oise, mais à l'échelle de la métropole et en particulier à l'échelle du nord de l'Île-de-France, j'irais dire même jusqu'à Compiègne. Là, il faut travailler à l'offre touristique globale que l'on peut offrir, que l'on peut promouvoir en lien avec des sites comme Écouen, comme le Musée de l'air et de l'espace, comme tout ce que l'on peut avoir, tout le patrimoine que l'on peut avoir à la confluence Seine-Oise. Et évidemment, avec le flux touristique très important à Roissy Charles de Gaulle, il y a quelque chose à construire, qui peut bénéficier à tous les habitants et à tout le territoire.

Isabelle BARTHE, membre de la CPDP

Merci. Je vois que d'autres questions apparaissent sur le site. Des questions qui sont plus générales, mais qui reviennent à des questions que nous avons vues dans le bus du débat. Une question sur l'absence de salle de cinéma dans le projet. Quelqu'un dit : « Ce n'est pas prévu. C'est dommage. Et pourquoi ? » Une autre question : « Quelle est la place du sport dans EuropaCity ? Et EuropaCity veut-il participer aux JO 2024 en étant un équipement d'accueil des compétitions ? » Enfin, une question d'une personne qui est déjà intervenue et qui dit : « J'habite à Paris, dans le 18^e, et je voudrais savoir si je peux aller à EuropaCity, si cela existe, pour prendre des cours de peinture, inscrire mon fils à des cours de musique, etc. » Encore une question toujours sur les tarifs d'entrée. Cela revient toujours à la question d'à quel public est destiné cet équipement. Merci.

Christophe DALSTEIN, Directeur du projet EuropaCity, Alliages & Territoires

Effectivement, il n'est pas prévu à date – mais le débat peut aussi servir au maître d'ouvrage à amender son projet ou à l'abandonner – de salle de cinéma. Nous avons considéré que ce n'était pas une offre qui était à développer dans le projet, parce qu'il y a déjà une offre existante importante sur le territoire, que ce soit UGC à Aulnay, EuropaCorp à Tremblay-en-France. Pour autant, je dois l'avouer, tous les opérateurs de cinéma sont venus nous voir en disant la même chose que dans cette question-là : pourquoi n'y a-t-il pas d'offre de cinéma au sein de ce projet ? Peut-être que cela participerait à l'offre globale qu'un projet comme celui-ci devrait développer. Nous en prenons bonne note et allons y réfléchir.

J'ai peu présenté la place du sport dans les équipements de loisirs, mais elle est assez clé. Et nous voyons bien, du « e-sport » aux sports extrêmes, qu'il y a dans un projet comme celui-ci sans doute une place importante qui pourrait être développée. Nous voyons là réapparaître la diapositive sur tout ce qui est loisirs sportifs et nous voyons bien que la façon dont le projet architectural est développé par l'architecte danois Bjarke INGELS où l'essentiel (parce qu'une partie serait consacrée à des panneaux photovoltaïques) des toitures du projet serait accessible, permettrait de développer des parcours, des activités de *running*, beaucoup d'opportunités. La place du sport, et notamment du sport individuel serait quelque chose qui est important à développer au sein du parc et des activités en toiture. De la même façon, le parc des neiges et le parc aquatique pourraient être aussi des lieux qui développeraient des activités sportives.

Sur le fait de s'inscrire ou non dans la candidature de Paris aux JO de 2024, nous le voyons bien dans la candidature telle qu'elle est portée. Le stade olympique serait le Stade de France reconfiguré. Le village des médias serait au Bourget. Et le village olympique serait sur l'île Saint-Denis. En fait, l'ensemble de ces grands équipements serait en Seine-Saint-Denis et serait desservi, pour plusieurs d'entre eux, en tout cas pour le village des médias et pour le Stade de France, par la même Ligne 17, qui a vocation à aller de Pleyel à l'aéroport de Roissy. Bien sûr que notre projet s'inscrirait dans cette continuité. Et il pourrait être, pour des manifestations peut-être de moindre importance dans le cadre des Jeux olympiques, mais en tout cas pour des lieux populaires, des lieux de rassemblement, un lieu structuré, existant au moment de l'accueil des Jeux olympiques à l'été 2024, qui permette d'être aussi un des lieux d'expression ou un des lieux d'expression populaire de ce que pourrait être ces Jeux olympiques.

Sur les tarifs d'entrée, j'ai donné là un certain nombre d'équipements : parc des neiges, parc aquatique, parc à thème, grande halle d'exposition. Il est prévu dans la réunion de demain à Sarcelles de pouvoir répondre à un certain nombre de questions en présentant les fourchettes, la façon dont elles ont été travaillées et la façon dont nous allons pouvoir cheminer si le projet se met en œuvre sur une construction plus fine au fur et à mesure que le

projet évoluera. Nous sommes encore très en amont sur le projet. Nous pouvons être à ce stade sur des fourchettes, mais c'est difficile d'aller beaucoup plus loin.

Isabelle BARTHE, membre de la CPDP

Merci. J'ai encore deux questions qui n'avaient pas été traitées, puis nous pourrions passer à la phase de synthèse. Une question qui n'est pas franchement liée à la thématique d'aujourd'hui, mais puisqu'elle est posée, je vais vous donner rapidement la parole là-dessus. Est-ce qu'un bilan carbone du projet a été établi ? Cela fera l'objet d'un atelier sur les questions de l'environnement, mais je vous demanderai tout de même de répondre rapidement là-dessus. Une question qui n'a absolument rien à voir d'un internaute qui dit : « Mon sentiment est que ce projet peut être une magnifique vitrine pour la France. Mais est-ce qu'il aura vocation à se décliner ailleurs en Europe ? » Et autre remarque : « Est-ce qu'une monnaie complémentaire à l'intérieur d'EuropaCity pourrait être créée ? Ce serait super ! » dit l'internaute. Je regarde si d'autres questions viennent d'arriver. Pour l'instant, non. À vous, sur ces deux points-là.

Christophe DALSTEIN, Directeur du projet EuropaCity, Alliages & Territoires

Concernant le bilan carbone, nous sommes là au stade du débat public, puis il y aura l'étude d'impact et bien entendu un bilan carbone sera fait selon une méthodologie qui sera présentée dans le cadre des ateliers sur l'environnement. À date, nous sommes encore très en amont du projet et donc la méthodologie employée pour le bilan carbone pourra être présentée, mais il n'est pas réalisé aujourd'hui. Je remercie le Monsieur sur le fait que cela pourrait être une formidable vitrine pour la France. En tout cas, c'est l'intention de ce projet dans son ambition. Et non, il n'est pas prévu ni de le dupliquer ni de le développer ailleurs en Europe ou dans le monde. La façon dont il est conçu, la façon dont il est porté, il trouverait sa place sur ce territoire et nulle part ailleurs. Il ne pourrait de toute façon s'inscrire, par rapport à l'ampleur du projet, par rapport à sa fréquentation attendue, que dans un lieu qui à la fois a une zone d'attractivité large, mais qui a aussi une ouverture très forte à son environnement, par tout mode de transport. Et c'est vrai qu'être un projet inscrit dans une métropole, une grande région de 12 millions d'habitants, à proximité de l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle, qui est le 5^e dans le monde, à côté de sa gare TGV qui permet de connecter beaucoup de villes, y compris Londres, Bruxelles, à moins de 2 heures pour Bruxelles, de l'aéroport de Roissy, fait que ce projet peut trouver sa place à cet endroit-là et par ailleurs. Il n'est donc pas prévu de le dupliquer.

Après, s'agissant de la monnaie, c'est une bonne idée. Nous en prenons note. Le fait de se dire que lorsque l'on vient dans ce lieu, s'il se réalise, c'est pour vivre des expériences uniques. Nous sommes dans un projet qui vise à proposer une déconnexion par rapport au quotidien, qui vise à développer une offre et qui ne vise pas à répondre à un besoin, qui vise vraiment à développer une offre autour d'activités de loisirs, de culture, d'activités événementielles. Donc, pourquoi ne pas imaginer qu'il puisse y avoir une monnaie d'échange qui permette aussi tous les modes collaboratifs ? Je n'ai pas répondu à un Monsieur ou à une Dame qui habite dans le 18^e et demandait s'il pouvait y avoir des cours de peinture ou de musique. Nous pourrions imaginer qu'il y ait une monnaie dédiée et effectivement de participer à la création de telle œuvre avec tel artiste et en échange d'avoir un certain nombre de monnaie qui permette de pouvoir bénéficier d'un cours de peinture ou de dessin. Sans doute que sur les modes collaboratifs qui sont à développer dans un projet comme celui-ci, tout cela reste à construire. Et c'est une très bonne idée.

Isabelle BARTHE, membre de la CPDP

Merci. Je vois qu'il y a encore deux questions, puis nous passerons à la phase de synthèse. Des questions qui ramènent toujours à cette question du public qui peut voir accès à ce projet. Une question sur le sport. Après avoir eu des précisions sur le sport, la personne demande : « Est-ce qu'il pourrait y avoir des événements gratuits ou payants sur les espaces collectifs, comme le parc ? Est-ce que les événements seront nécessairement payants ou pouvons-nous espérer avoir des manifestations gratuites ? » Une autre personne demande : « Pourrions-nous manger gratuitement sur la piste de ski ? » Cela pose vraiment des questions de l'accès au public. À quel public ce projet est-il destiné ? Et comment le modèle économique vous permettra-t-il de mixer, comme vous l'avez annoncé dans votre dossier, tous les publics, pour en faire un grand lieu à destination populaire ? Merci.

Christophe DALSTEIN, Directeur du projet EuropaCity, Alliages & Territoires

Oui, si le projet se réalise, il y aura des équipements gratuits, une offre gratuite qui doit être importante parce qu'il faut des raisons de venues, de re-venues, de découvertes au sein d'un projet comme celui-ci. Je ne sais pas si la

diapositive s'affiche, mais sur l'offre événementielle, nous voyons une offre, pour l'essentiel, gratuite. Toutes les activités en plein air, que ce soit les performances, les spectacles autour des arts de la rue, les expositions d'œuvre, etc., seraient gratuites. Pour tous les équipements sportifs au sein du grand parc urbain, il faut trouver des modes de gestion, mais là aussi il a été dit qu'ils seraient gratuits pour permettre aux habitants du territoire d'avoir accès à une offre qui soit de grande qualité. Il y aura aussi, bien sûr, des activités en extérieur qui seraient payantes. Quand on parle d'un festival qui pourrait rassembler jusqu'à 15 000 personnes en extérieur, *a priori* nous devrions acquitter un droit d'entrée pour ce festival. En tout cas, le mix entre activités gratuites et activités payantes est un élément important, en tout cas dans la façon dont nous avons conçu ce projet et son *business plan*, parce qu'effectivement c'est un des leviers très forts pour pouvoir être en lieu attractif, où l'on vient et où l'on soit, de façon constante, surpris.

Est-ce que l'on pourra manger sur la piste de ski ?

Isabelle BARTHE, membre de la CPDP

Gratuitement.

Christophe DALSTEIN, Directeur du projet EuropaCity, Alliages & Territoires

Alors, du coup, est-ce que la question est de savoir si l'on pourra apporter son sandwich ?

Isabelle BARTHE, membre de la CPDP

Je pense que c'est cela. Comme quand vous allez aux sports d'hiver et que vous apportez votre sandwich sur la piste.

Christophe DALSTEIN, Directeur du projet EuropaCity, Alliages & Territoires

C'est difficile de s'engager aujourd'hui là-dessus, mais j'aurais tendance à dire oui. Je pense que oui.

Isabelle BARTHE, membre de la CPDP

Merci. La dernière question que nous pouvons prendre vient de s'inscrire, à moins qu'il y en ait d'autres qui soient déjà en attente de modération. Toujours la question sur les types d'activité que pourront faire des enfants. Cela rejoint d'ailleurs une question qui était posée tout à l'heure à laquelle nous n'avons pas eu de réponse. Une dame qui disait : « Pendant les vacances scolaires, quelles activités seront proposées par ce programme à mes adolescents ? »

Christophe DALSTEIN, Directeur du projet EuropaCity, Alliages & Territoires

Pour essayer de le développer de façon synthétique, pour les enfants par exemple, le centre culturel imaginé avec Universcience serait axé essentiellement sur les enfants de 7 à 12 ans. Il est également prévu un parc ludico-éducatif dans les équipements de loisirs. Je l'ai peu développé. Il s'adresserait plutôt à un public d'adolescents. Et donc, il faut arriver à trouver à la fois des lieux où l'on puisse venir en famille pour des activités ludiques ou éducatives et où les parents restent avec les enfants. Concrètement, le centre culturel pour enfant, tel qu'imaginé par Universcience, serait plutôt comme cela, c'est-à-dire que les parents restent avec les enfants. Et le parc ludico-éducatif qui s'adresserait plutôt aux adolescents permettrait en toute sécurité de laisser ses enfants le temps de faire autre chose : aller dans de grands magasins, aller au parc aquatique – même si le parc aquatique est plutôt une activité familiale et qui s'adresserait à mon avis aussi aux adolescents. Mais l'idée est bien de développer des lieux qui permettent d'avoir cette diversité générationnelle et de pouvoir être dans le libre choix d'être ensemble ou pas et de pouvoir, à la fin de la journée, se retrouver pour faire autre chose, pour partir, mais avoir chacun son programme, que chacun puisse construire son programme en fonction de ses envies, de son âge, de qui on est, d'où l'on vient, etc.

Isabelle BARTHE, membre de la CPDP

Merci. Je vois la dernière question qui s'est affichée sur la tablette : « Y aura-t-il un *skate park* sur le site ? »

Christophe DALSTEIN, Directeur du projet EuropaCity, Alliages & Territoires

Oui. Je ne l'ai pas commenté dans la vidéo, mais effectivement dans le parc urbain, il est prévu un *skate park* en libre accès.

Isabelle BARTHE, membre de la CPDP

Merci. Je pense que le temps d'échange qui était prévu avec le public est terminé. Merci pour ces nombreuses questions très diverses. Nous allons tenter d'en faire une synthèse et éventuellement de mettre cette synthèse en perspective avec les enjeux de la construction culturelle du Grand Paris qui avaient été synthétisés en fin de l'atelier du 11 mai, par Monsieur SAEZ, le Directeur de l'Observatoire des politiques culturelles, et également les enjeux de la construction touristique du Grand Paris, tel qu'ils avaient été relevés par Monsieur SPIZZICHINO, membre de l'Atelier international du Grand Paris.

Mais avant de passer à ces points de vue là, je souhaite que nous restions d'abord centrés sur les questions qui ont été posées aujourd'hui. Madame la Présidente, voulez-vous nous dire ce que vous en avez retenu ?

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Merci. Beaucoup de question qui, somme toute, rejoignent en partie celles qui ont été posées lors de l'atelier, quelques fois formulées de manière différente. D'abord, beaucoup de questions sur l'échelle du projet. Est-ce que cela répond à une demande. Là, Alliages & Territoires nous dit : « Non, c'est une offre. Ce n'est pas calé à partir d'une demande, en tout cas pas d'une demande locale. Et c'est plutôt une offre pour répondre à l'objectif, l'évolution de Paris vers une ville monde, vers le Grand Paris.

Deuxième question très présente : finalement, pourquoi créer une offre culturelle au sein d'une opération fortement marquée par une dimension commerciale ? Le maître d'ouvrage considère que la culture est une des clés de l'attractivité du site. Et c'est ce qui va différencier ce site par rapport à d'autres sites. C'est un élément qui n'est pas un élément en plus, c'est un élément clé pour lui.

Troisième type de questions, posées à plusieurs reprises : ce sont des questions qui tournent autour des relations entre ce projet et le territoire. Cela pose la question de savoir quelle sera la place des artistes locaux dans la vie de ces espaces. Est-ce l'on va accueillir des associations locales ? Est-ce que véritablement le public pourra être un acteur et pas simplement un consommateur d'offre culturelle ? Là, le maître d'ouvrage nous a bien précisé que c'était quelque chose qui restait à construire. Pour le moment, il y a eu une démarche relativement descendante pour amorcer un peu ce que serait la programmation de ces espaces culturels.

Sur la question du public, « À qui sont destinés ces équipements culturels ? », c'est revenu à plusieurs reprises, avec notamment la question à la fois de la nature de l'offre, plutôt sur la question loisirs que sur la question culturelle d'ailleurs, mais beaucoup sur la question des tarifs. Est-ce que ce sera accessible ou pas aux populations qui sont dans la proximité, en quelque sorte ? C'est un projet qui n'est pas prioritairement destiné à la proximité, pourtant l'accès de ces ensembles à la proximité est quelque chose qui, manifestement, préoccupe beaucoup.

Il y a eu beaucoup de questions autour de la concurrence entre ce projet ce qui existait dans l'ensemble de l'agglomération parisienne, mais même de la concurrence avec ce qui existe à proximité. Là, le représentant de la DRAC a bien souligné l'importance d'une mise en réseau, d'une valorisation réciproque, si j'ai bien compris, une valorisation globale de l'offre culturelle et patrimoniale, notamment dès qu'elle est un peu éclatée dans les départements de la première et de la seconde couronne, et le fait que finalement il peut y avoir des synergies qui valorisent l'ensemble de l'offre culturelle. Il a tout de même fait remarquer que certains équipements peuvent entrer en concurrence, et notamment des équipements aussi précis qu'un cirque, puisqu'il y a plusieurs projets. Et il avait été signalé par ailleurs qu'il existait déjà une école de cirque à Saint-Denis. Mais en fait, en ce qui concerne notamment la présentation des œuvres, qu'il s'agisse d'art contemporain ou d'art plus ancien, il semble bien que la capacité d'absorption de cette offre culturelle soit illimitée ou presque illimitée et que le risque de concurrence n'est donc pas considérable. Mais cela pourrait apparaître tout à fait comme un plus.

In fine, nous remarquons que la question loisirs a été peu évoquée, sauf tout à fait en fin de questionnaire en quelque sorte, et nous avons remarqué cela également lors d'autres réunions, notamment lors des rencontres que nous avons eues avec les bus. La question des loisirs, très logiquement, intéresse très prioritairement les jeunes. Et évidemment, ils veulent en savoir davantage. Ils sont très intéressés par la possibilité de pouvoir se divertir et évidemment, également très intéressés par la question de la tarification. Nous avons eu quelques éléments sur la

tarification, mais nous en saurions davantage. La question de tarification adaptée ou de tarification à caractère plus social ou plus territorial reste évidemment à construire et cela a été bien souligné.

En tout cas, il y a eu beaucoup de questions très intéressantes. Nous pouvons retenir de toutes ces questions qu'il y a un réel intérêt pour cet aspect culturel et qu'il n'y a pas eu de commentaires trop narquois à ce sujet-là. Peut-être une petite interrogation sur la capacité ou la légitimité d'Auchan à s'intéresser à la culture. Mais nous pouvons considérer que toutes ces questions ont plutôt permis d'apporter des réponses, de préciser en tout cas ce qui était visé à travers la dimension culturelle de ce projet. Merci.

Isabelle BARTHE, membre de la CPDP

Merci. Il y a malheureusement deux questions qui sont arrivées un peu hors délai. Une remarque un peu sarcastique – nous avons dit qu'il n'y en avait pas trop, mais voilà. Le Monsieur nous parle de numérique et de culture : « Le numérique peut permettre des fourchettes de prix à affiner. C'est cela la culture Auchan. Rue piétonne en libre accès sous les avions » Et une question sur l'architecture. Quelqu'un dit : « J'ai vu que Bjarke INGELS, l'architecte d'EuropaCity réaliser le siège de Google et la deuxième tour du World Trade Center. C'est une chance pour le territoire. Y aura-t-il des activités telles que des *escape room* ou des jeux et activités venant d'autres pays pour les touristes ? » Je ne sais pas ce qu'est une *espace room*. Vous allez nous expliquer cela. Et j'aurais aimé tout de même que nous présentions les synthèses de nos experts si nous avons encore un peu de temps. Merci de votre réponse, Monsieur DALSTEIN.

Christophe DALSTEIN, Directeur du projet EuropaCity, Alliages & Territoires

Je crois que pour les prochains ateliers sur l'environnement – il y en a un la semaine prochaine – il est prévu que nous parlions de bruit. Par rapport à l'avant-dernière remarque, « sous les avions », je crois que nous allons transmettre à la Commission particulière du débat public, pour mettre en ligne, le relevé exhaustif de la question des bruits sur le site où s'implanterait le projet EuropaCity. Je comprends bien effectivement la proximité de l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle, le fait que Gonesse, Sarcelles, Garges-lès-Gonesse, sont de fait très impactées par le bruit des avions de l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle. Il s'avère que cette partie de Gonesse, qui est au sud-est de la commune de Gonesse, n'est pas impactée ou infiniment peu par l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle. Il l'est par l'autoroute A1 et il l'est, de façon plus ponctuelle, par l'aéroport du Bourget. Nous avons les cônes d'envol, les relevés de bruit qui ont été faits. Et je pense que ce document permettra effectivement de mieux appréhender le fait que le projet développé par Bjarke INGELS peut avoir des qualités d'usage, s'agissant du grand parc urbain, s'agissant de la rue piétonne ouverte, parce que la façon de concevoir le lieu peut permettre de se protéger de la route et du bruit de la route. Et finalement, à l'exception de certains points ponctuels liés aux aéroports, à l'aéroport du Bourget où ce sont plutôt de petits avions, avec moins de rotations par jour, environ 150 rotations par jour, c'est un lieu qui pourrait avoir une qualité d'espace et d'usage en extérieur.

Est-ce qu'il y aurait une *escape room* ? Probablement. Mais nous sommes restés dans les équipements culturels les plus...

Isabelle BARTHE, membre de la CPDP

Excusez-moi, mais pour le public profane, qu'est-ce qu'une *escape room* ?

Christophe DALSTEIN, Directeur du projet EuropaCity, Alliages & Territoires

De mon expérience, c'est quelque chose qui existe notamment aux États-Unis. Ce sont des lieux qui permettent de rassembler différents publics et où nous avons, notamment grâce au numérique, la possibilité de vivre un parcours où nous ne savons pas où nous allons, où nous découvrons au fur et à mesure que le temps passe, où nous sommes emmenés de pièce en pièce et vivons une expérience différente. Donc dans une surprise et une découverte permanente, au fur et à mesure. Simplement, nous avons mentionné les grands équipements les plus dominants, notamment les plus structurants en termes de m², mais tous ces programmes fins qui répondent à des attentes fortes, notamment des jeunes, restent effectivement très largement à construire.

Isabelle BARTHE, membre de la CPDP

Merci. On nous signale en régie qu'il faut conclure notre temps d'échange. Les questions qui arrivent un peu hors délai seront tout de même postées sur le site et appelleront des réponses, tant de la part du maître d'ouvrage, de ses conseils, que de la CPDP. Je vous rappelle nos prochains rendez-vous.

- Mercredi 18 mai, demain : réunion publique intermédiaire, c'est-à-dire une première réunion qui permettra une synthèse de tous les travaux qui ont été réalisés en atelier pendant toute cette première partie du débat.
- Jeudi 19 mai : l'atelier « accès au site et enjeux de circulation », sur tout ce qui est transports collectifs, déplacements doux, approvisionnement. Cela a lieu à Garges-lès-Gonesse.
- Et enfin, mercredi 25 mai, puisque nous en avons parlé : l'atelier « environnement et dimension territoriale » qui a lieu à Gonesse.

Merci pour votre attention et vos contributions. À bientôt.

(Fin de la réunion à ...)